



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault (DDTM 34)
Délégation à la mer et au littoral de l'Hérault et du Gard (DML 30-34)**

PLAISANCE

À compter du **1er juillet 2023**, la station du Grau du Roi ne réceptionnera plus les dossiers de cession et d'enregistrement des navires de plaisance.

Les démarches peuvent être effectuées directement en ligne sur le portail plaisance du secrétariat d'État chargé de la mer :
<https://demarches-plaisances.gouv.fr>

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez adresser votre demande par courrier à l'adresse ci-dessous.

DDTM de l'Hérault – Délégation à la mer et au littoral
Service Plaisance
4 rue Hoche
BP 472
34200 Sète

Pour constituer votre dossier, toutes les informations pratiques sont sur le site :
<https://www.herault.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Mer-littoral-et-securite-maritime/Plaisance/Notices-et-Formulaires>

Vous pouvez aussi nous contacter par mail :
ddtm-plaisance@herault.gouv.fr